



Syndicat Général  
du Livre et de la  
Communication  
Ecrite

## DECLARATION AU COMITE DE GROUPE DU MARDI 23 OCTOBRE 2007

D'ici quelques semaines, la Direction générale des NMPP devrait exposer, lors des Comité Centraux d'Entreprises son plan « défi 2010 ». Les dix mois qui se seront écoulés entre l'annonce de celui-ci et de son écriture officielle, auront laissé les rumeurs courir, révélant ainsi l'absence d'une réelle communication interne. La transparence devait être, selon le Directeur général des NMPP, un critère pour mobiliser l'entreprise. Pour autant, doit-on en conclure, que les salariés du groupe NMPP ne sont plus concernés par ce « Défi » ?

Pour les représentants CGT du Comité de groupe, il ne fait aucun doute que c'est l'ensemble des salariés du groupe NMPP (Entreprise NMPP, SAD, SPPS) qui est au cœur de ce plan. « 2010 », ne se résume pas au développement des points de diffusion ou la revalorisation des rémunérations des diffuseurs. Derrière ces objectifs louables, se profile une réorganisation sans précédent de l'ensemble du système de distribution. Toutes les étapes de l'acheminement des quotidiens et des publications seraient l'objet d'une restructuration en profondeur où la spécificité des niveaux d'intervention disparaîtrait dans un nouveau schéma logistique. La fusion du niveau 1 et du niveau 2 est bien à l'ordre du jour ! Facile d'imaginer les conséquences industrielles et sociales de ces orientations pour le groupe NMPP et le réseau de distribution en général.

Certes, l'adaptation de notre système de distribution est une nécessité que nul ne peut nier. La presse évolue, sa distribution aussi, comme en attestent les nombreuses réformes entreprises depuis 1947. Mais ce qui se dessine pour demain, semble s'écarter indéniablement d'une amélioration de la chaîne de distribution pour l'ensemble des éditeurs.

A la veille de l'annonce de ce plan, les représentants CGT du Comité de groupe réuni ce mardi 23 octobre, tiennent à affirmer leurs priorités :

- **la défense du système coopératif de distribution centré sur les principes d'impartialité, d'égalité d'accès et d'égalité de traitement, dont résulte une solidarité financière entre les éditeurs.**
- **Le maintien des statuts contractuels pour l'ensemble des salariés du groupe.**
- **Le maintien d'une structure de niveau 1 ayant des missions de groupage.**
- **Le renforcement du niveau 2, notamment en attribuant les moyens nécessaires au développement des missions commerciales.**
- **Que la création à des conditions particulières de nouveaux points de vente ne soit pas réalisé au détriment des diffuseurs actuels.**

« 2010 » un défi pour participer à la sauvegarde de la presse écrite ? Nous aimerions y croire. Encore faut-il que ce plan n'apparaisse pas comme une remise en cause du système et d'un défi aux salariés du groupe. A ce titre, l'annonce de réformes liées au plan sur le siège, alors qu'aucune présentation n'a été faite au préalable dans le cadre d'un CCE, n'est pas de nature à créer un climat de confiance.

Si, l'esprit est à la négociation loyale et sérieuse, il n'y a pas lieu de recourir aux manœuvres et encore moins aux passages en force.

Aussi, nous insistons, sur la démarche que devront adopter les directions des entreprises du groupe (NMPP, SAD, SPPS) dans les mois à venir. Celles-ci devront témoigner de leur volonté de négocier sérieusement en respectant les usages qui ont eu cours jusqu'à présent.

Paris, le 23 octobre 2007